

Procédure interdisciplinaire prévention et contrôle de l'infection

PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT AVEC UNE INFECTION A CLOSTRIDIUM DIFFICILE (*C. difficile*)

Acteurs dans cette procédure : service prévention et contrôle de l'infection (PCI) ; service propreté et hygiène, laboratoire bactériologie, service maladies infectieuses ; infirmiers(ères) responsables d'unité de soins, chef(fe)s de clinique d'unité

Concernés par la procédure : tous les services cliniques hospitaliers des HUG

Auteurs: M.-N Chraïti, isc, V. Sauvan, isc, D. Scalia Perreard, isc, service PCI

Responsable : Dr. W. Zingg, médecin adjoint, service PCI

Approbation : Prof. P. Gasche Soccal, présidente, commission de l'infection ; Prof. D. Pittet, médecin chef de, service PCI ; Dre M.-J. Roulin, direction des soins

Date de mise en application : décembre 2010

dernière mise à jour : janvier 2019

Pathogène	C. difficile est un bacille Gram positif sporulé, producteur de toxine. Cette bactérie est retrouvée dans l'intestin de l'homme ainsi que chez de nombreuses espèces animales. Le taux de portage asymptomatique communautaire chez l'homme est d'environ 5 % et peut atteindre 20 % chez des patients hospitalisés. Lors d'un traitement antibiotique, la flore résiduelle est éradiquée, ce qui permet au <i>C. difficile</i> de proliférer et de causer une infection sous forme de colite pseudomembraneuse, de diarrhée « simple » ou parfois sanglante avec de la fièvre et des douleurs abdominales
Traitement	Uniquement sur prescription médicale Référer au guide des thérapies anti-infectieuses : <i>Intranet/Les incontournables/Documentation clinique/Ressources documentaires/Maladies infectieuses/Guide des antibiotiques</i> (http://intra.hug.ch/sous-rubrique/ressources-documentaires)
Modes de transmission	La transmission de la bactérie et de ses spores se fait par voie oro-fécale, lors de contacts directs ou indirects par l'intermédiaire des mains, d'objets et de surfaces contaminés Le patient souffrant d'une infection à <i>C. difficile</i> contamine rapidement son environnement par des spores qui peuvent survivre plusieurs mois et être la source d'épidémies prolongées. La transmissibilité de <i>C. difficile</i> est très élevée. Peu de germes suffisent à provoquer une infection
Recherche microbiologique	En cas de suspicion d'infection à <i>C. difficile</i> , en particulier lorsque le patient a été au bénéfice d'une antibiothérapie au cours des 30 jours précédents, un échantillon de selles est prélevé et envoyé au laboratoire de bactériologie pour la recherche La requête est effectuée dans l'application RequeteLabo : - <i>Bactériologie > abdomen > selles > demandes spéciales > clostridium difficile (PCR), ou</i> - <i>Matériels > liquides biologiques > Contrôle des infections > selles > clostridium difficile (PCR)</i> La recherche du gène de la toxine de <i>C. difficile</i> par biologie moléculaire (PCR) étant très sensible et spécifique, le laboratoire n'accepte qu'un échantillon de selles par patient et par épisode de diarrhée (sept jours). Une demande d'analyse supplémentaire durant un même épisode doit recevoir l'aval du laboratoire pour être travaillée
Prévention de la transmission Mesures de base Mesures spécifiques Autre	Application de l'hygiène des mains et des mesures de base selon leurs indications <ul style="list-style-type: none"> • L'hygiène des mains par lavage au savon et à l'eau est pratiquée lorsque les professionnels quittent l'environnement et la chambre du patient • L'hygiène des mains par lavage au savon et à l'eau est pratiquée par le patient après être allé « aux toilettes » et avant de manger En complément, application de la Mesure spécifique CONTACT en chambre individuelle avec cabinet de toilette dédié <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la chambre individuelle ne comporte pas de sanitaires attenants et en cas de regroupement des patients, une chaise d'aisance ou un vase avec couvercle est dédié à chaque patient pendant toute la durée de la maladie Disposer en chambre le matériel nécessaire aux soins du patient uniquement (pas de réserve de matériel en chambre) Les visites sont limitées à 2 personnes en même temps. Les visiteurs sont informés des mesures de précautions à respecter

Déplacement patient	<p>Les déplacements du patient symptomatique hors de sa chambre doivent être limités à des indications médicales impératives (les soins de réadaptation hors de la chambre sont suspendus, les prises de repas se font en chambre, le patient ne fréquente pas des lieux communs tel que les couloirs, les loggias, la cafétéria, etc.)</p> <p>Si le déplacement hors de la chambre est inévitable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les draps, les fourres d'oreiller et de duvet, le linge de corps hôpital sont changés et propres à cette occasion ; les pansements sont propres et occlusifs ; les lits / fauteuils, les statifs, etc. sont désinfectés au Tristel Fuse for Surface avant de sortir de la chambre <p>Si le déplacement se fait au bloc opératoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmer le passage au bloc en fin de programme opératoire et en concertation avec l'équipe du bloc opératoire ; éviter autant que possible le transit en salle de réveil <p>Une information appropriée est donnée aux professionnels soignants des services récepteurs, notamment en matière d'entretien des dispositifs médicaux et de l'environnement (voir ci-dessous)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les transferts entre établissements, services médicaux et unités de soins ne sont pas recommandés pendant la durée de la maladie
Entretien environnement Quotidien Au départ du patient ou à la levée de la Mesure Spécifique	<p>Le produit désinfectant de choix à utiliser, en l'absence d'incompatibilité, est le Tristel Fuse for Surface (pour sa préparation et son emploi, référer à http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/listedetergentsdesinfectantshug.pdf)</p> <p>Bio-nettoyage quotidien (1x par jour <u>au minimum</u>), et au départ du patient selon les directives de base pour le nettoyage aux HUG</p> <p>Le bio-nettoyage avec le Tristel Fuse for Surface peut s'étendre à l'ensemble de l'unité (sanitaires, couloirs, loggias, salles de traitement, etc.) selon l'ampleur de l'épidémie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le collaborateur en charge de l'entretien de l'environnement revêt l'équipement de protection individuelle relatif aux Mesures spécifiques appliquées • Avant l'entretien au départ du patient, les rideaux privatifs sont déposés (demande auprès de http://stdl.hcuge.ch/que_faisons_nous/rideaux.html) • A la fin de l'entretien quotidien et au départ du patient, les chiffons et textiles sont directement évacués au linge sale <p><u>Lieux d'accueil transitoires</u> (radiologie, clinique dentaire, ambulance, etc.) : toutes les surfaces avec lesquelles le patient est entré en contact doivent être désinfectées au Tristel Fuse for Surface (pour la préparation et l'emploi : http://vigigerme.hug-ge.ch/sites/vigigerme/files/documents/procedures/listedetergentsdesinfectantshug.pdf), ainsi que tout le matériel d'équipement utilisé par le professionnel au cours de sa prestation. Cette désinfection est à charge du prestataire de soins</p> <p>A la fin de l'entretien des surfaces, les chiffons et textiles sont directement évacués au linge sale</p>
Entretien Dispositifs médicaux(DMx)	<p>Dédier le matériel au patient jusqu'à la levée de la Mesure spécifique (généralement au départ du patient) : appareil à tension, stéthoscope, statif, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection de toutes les surfaces des DMx non critiques et autres matériels d'équipements avant d'être sortis de la chambre • Les DMx à traiter par immersion ou en laveur désinfecteur sont <u>directement</u> déposés dans le bas rempli de solution détergente-désinfectante ou dans le laveur désinfecteur à la sortie de chambre
Evacuation Linge Plateaux de repas Vaisselle	<p>Un chariot à linge sale est dédié au patient et laissé dans la chambre</p> <p>L'évacuation du linge suit la filière standard de la Centrale de traitement du linge HUG directement à sa sortie de chambre</p> <p>Le plateau repas est sorti de la chambre et déposé <u>directement</u> dans le chariot à destination de la cuisine centrale. Les verres à boisson et gobelets de distribution des médicaments sont prétraités en chambre comme DMx immergeables après usage, s'ils ne sont pas à usage unique</p>
Elimination Déchets Excreta Matériel	<p>L'élimination des déchets suit les filières réglementées</p> <p>Les urines, les selles et les vomissures sont éliminées par le laveur-désinfecteur à déjections humaines, lorsque les W.-C. ne peuvent pas être utilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les vases ou les pots des chaises d'aisance sont désinfectés au Tristel Fuse for Surface après être passés au laveur-désinfecteur à déjections humaines <p>Au départ du patient ou à la levée de la Mesure spécifique le matériel à usage unique se trouvant dans la chambre, utilisé ou non, est éliminé</p>
Levée de la Mesure Spécifique	<p>La Mesure spécifique est levée sur prescription médicale, 72 heures au minimum après le retour des selles moulées</p> <p>La signalisation de la Mesure spécifique sur la porte de la chambre, le lit et autre support est retirée une fois l'entretien achevé au départ du patient ou à la levée de la Mesure spécifique</p>